



SAISON 20..... /20.....
FORMULAIRE D’AFFILIATION CLUB
Information concernant LE CLUB

Dénomination :	Numéro d’affiliation :
Statuts du club (asbl, association de fait, autre) Si asbl, fournir dénomination exacte le numéro et la date de parution au MONITEUR	Lieu de l’entraînement 1
Lieu de l’entraînement 2	Lieu de l’entraînement 3
Site internet : E-mail du club :	N° de compte du club :

Horaire des entrainements :

Jour	Heures en matinée	Heure en après midi
Lundi	De à	De à
Mardi	De à	De à
Mercredi	De à	De à
Jeudi	De à	De à
Vendredi	De à	De à
Samedi	De à	De à
Dimanche	De à	De à

Entraîneurs et responsable techniques :

Nom et Prénom	N° de licence	Fonction dans le club
.....
.....
.....
.....

Disciplines pratiquées :

Kick	Full	Thai	MMA	AUTRES :
-------------	-------------	-------------	------------	-----------------------



SAISON 20..... /20.....
FORMULAIRE D’AFFILIATION CLUB
Information concernant LES DIRIGEANTS
JOINDRE UNE DEMANDE DE LICENCE POUR LES RESPONSABLES CLUB

Dénomination :.....	Numéro d’affiliation :.....
<u>ADRESSE COURRIER :</u>	
Nom :..... Prénom.....	Nom :..... Prénom.....
Rue.....	Rue.....
CP..... Commune :.....	CP..... Commune :.....
Téléphone : fixe :.....	Téléphone : fixe :.....
GSM :.....	GSM :.....
E-mail :.....	E-mail :.....
Nom :..... Prénom.....	Nom :..... Prénom.....
Rue.....	Rue.....
CP..... Commune :.....	CP..... Commune :.....
Téléphone : fixe :.....	Téléphone : fixe :.....
GSM :.....	GSM :.....
E-mail :.....	E-mail :.....
Remarque : 1) Les coordonnées reprises sous « adresse courrier » sont les seules qui seront utilisées. 2) Il n’est pas nécessaire de remplir toutes les cases mais il est obligatoire de remplir « adresse courrier » 3) Il est vivement conseillé de communiquer une adresse E-mail	Date et signature(s) :

<u>COMMENTAIRES</u> (Que vous jugez utiles à votre candidature)
.....
.....
.....

Un droit d’inscription de 72 € doit être acquitté au compte ci-dessous
Ce montant annuel ouvre l’affiliation club et la licence du responsable club.



Ligue Francophone de Kick-Boxing Muay Thai et disciplines assimilées

**Secrétariat : LFKBMO Asbl
Rabiolo Pierre-Fabrice
Rue Provinciale, 43
7120 Vellereille-lez-Brayeux (Estinnes)
Tél : 0478 209 108
IBAN : BE53 0688 9097 6753 BIC : BBRUBEBB**

DEMANDE DE LICENCE / ASSURANCE : RESPONSABLE CLUB

Nouvelle inscription ; Renouvellement ; Transfert ; N° de licence :.....

Club :.....Numéro du club.....

Nom :.....PrénomNe(e) le :.....

Adresse :.....

Boite /N°.....Code postale :.....Localité.....

N° de téléphone : fixe :.....GSM :.....

Adresse E-mail :.....

JOINDRE UNE COPIE DE L'EXTRAIT DE COMPTE S.V.P

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné docteur en médecine déclare par la présente avoir examiné,

Nom :.....PrénomNe(e) le :.....

Age :.....Poids :.....Taille :.....

et l'avoir reconnu(e) médicalement apte à pratiqué des boxes pieds poing.

Date, signature, cachet et n° INAMI du médecin :.....

Rappel : voir ci-dessous les points 3 et 4.

« Voir remarque en annexe »



REMARQUE :

Toutes les informations demandées dans ce document sont nécessaires

1. Tous les champs doivent être remplis et de façons lisibles.
2. Le certificat médical est valable un mois (1); passé ce délais la licence sera refusée (on peut **exceptionnellement** tolérer une ou deux semaines de retard).
3. Le certificat médical sera lisible, sans modifications ni ratures et **sans aucune restriction médicale** si le médecin doit **raturer** ou **corriger** une donnée, joindre un certificat **non** raturé sur papier normal.
4. La signature d'un parent est obligatoire pour les mineurs d'âge.
5. En cas de renouvellement ou de transfert, communiquer le N° de la licence.
6. La licence est valable un an (1) calendrier En cas de renouvellement, la nouvelle licence commencera l'échéance de la précédente. S'il y a un retard de plus de six mois, la nouvelle licence commencera le premier du mois où le dossier sera complet.
7. **Les documents incomplets ou mal rédigés seront retournés à l'expéditeur, des frais administratifs (10 €) seront réclamés.**
8. Assurez-vous que votre élève n'est pas déjà affilié à un autre club.
9. Si l'élève est déjà inscrit dans un autre club de la LFKBMO, signalez-le au secrétariat. Un document de transfert peut être nécessaire.
10. Si un élève quitte un club pour un autre, le club d'origine est tenu de renvoyer le carnet au secrétariat.
11. Il ne sera délivré qu'un seul carnet par boxeur, en cas de perte ou de détérioration, le C.A. accordera ou non un duplicata. Si le duplicata est accordé, une somme de vingt cinq (25 €) euros devra être acquittée.
12. Si un élève mineur d'âge quitte un club pour un autre, **le club de destination** est tenu de s'assurer des autorisations parentales.
13. En cas de transfert, le boxeur ou ses parents doivent réunir les documents et les transmettre au secrétariat.
14. Le transfert n'est effectif que lorsque tous les documents sont en ordre.
15. Les enfants de moins de sept (7) ans ne sont pas couverts par notre police d'assurance.
16. L'élève n'est valablement assuré que lorsque le club est en possession de la licence.
17. La licence vous sera envoyée dans un délai de quatre (4) semaines **ouvrables** à partir du moment où le dossier est complet (paiement correct et documents complets et corrects).
18. **Aucune licence ne sera établie dans l'urgence.**
19. **Un débutant ne peut boxer qu'après quatre mois (4) d'affiliation minimum.**
20. Les réclamations sont à faire par écrit ou par mail ; en plus de l'objet de la réclamation, communiquez s.v.p. les noms, prénoms, la date d'envoi et la date de paiement.
21. N'aligner un boxeur que si vous êtes en possession de sa licence en ordre. Les délégués officiels ont pour instruction de refuser les boxeurs non munis de la licence en ordre.
22. En cas de demande de carnet, joindre une photo. Inscrire le N° de licence ou le nom et prénom au dos de la photo
23. Lorsqu'un mineur participe à un interclubs ou gala, il est supposé avoir l'autorisation de ses parents. Pour ce point précis, **La fédération décline toute responsabilité.** La responsabilité du club et de ses dirigeants peut être engagée.
24. Pour tous les documents qui nécessitent un paiement, **joindre une copie de l'extrait de compte.**
25. le nom et numéro du club doivent apparaître sur tous les documents ou paiements.
26. Le secrétariat attribuera un numéro aux nouveaux clubs.

N.B. : Les deux premiers chiffres de vos licences forment le numéro du club.

Ex. la licence N° : xx0024 est attribuée au club dont le N° est : « xx »